

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES

LIGUE CANCER LOIRET

31/12/2022

LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET
Siège social : 44 Avenue Dauphine
45100 ORLEANS

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET
Siège social : 44 Avenue Dauphine
45100 ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2022

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Association LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LIGUE CONTRE LE CANCER LOIRET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations, les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère

9

approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés au adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 28 mars 2022
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT



V.DOLIGE

Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	238 614.37	(194 028.36)	44 586.01	50 577.56
Terrains				
Constructions	211 452.31	(167 870.69)	43 581.62	49 355.83
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	27 162.06	(26 157.67)	1 004.39	1 221.73
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	238 614.37	(194 028.36)	44 586.01	50 577.56
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	65 492.21		65 492.21	93 351.47
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	65 492.21		65 492.21	93 351.47
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	681 057.40		681 057.40	776 883.78
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	681 057.40		681 057.40	776 883.78
Charges constatées d'avance	5 372.93		5 372.93	6 232.57
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	751 922.54		751 922.54	876 467.82
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	990 536.91	(194 028.36)	796 508.55	927 045.38
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

1

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	667 735.26	499 105.18
Réserves statutaires ou contractuelles	254 006.39	254 006.39
Réserves pour projet de l'entité	413 728.87	245 098.79
Autres réserves		
Report à nouveau	57 918.38	57 918.38
Excédent ou déficit de l'exercice	(158 798.88)	168 630.08
Situation nette (sous total)	566 854.76	725 653.64
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	566 854.76	725 653.64
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	25 465.00	33 376.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	25 465.00	33 376.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	0.18	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0.18	
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	204 188.61	168 015.74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 023.56	52 278.77
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	25 515.14	25 667.25
Dettes fiscales	1 719.40	1 891.43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	113 930.51	88 178.29
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	204 188.79	168 015.74
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	796 508.55	927 045.38

9

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	28 984.00	31 992.00	(3 008.00)	-9.40 %
Ventes de biens et services	7 283.10	6 166.50	1 116.60	18.11 %
Ventes de biens	5 599.10	5 600.00	(0.90)	-0.02 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 684.00	566.50	1 117.50	
. dont parrainages	1 684.00	491.50	1 192.50	
Concours publics et subventions d'exploitation	5 627.00	5 881.00	(254.00)	-4.32 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	468 061.48	498 152.55	(30 091.07)	-6.04 %
Dons manuels	468 061.48	479 652.55	(11 591.07)	-2.42 %
Mécénats		18 500.00	(18 500.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	291 678.53	194 848.67	96 829.86	49.69 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	7 911.00		7 911.00	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3.86		3.86	
PRODUITS D'EXPLOITATION	809 548.97	737 040.72	72 508.25	9.84 %
Achats de marchandises	473.46	730.67	(257.21)	-35.20 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	137 067.81	130 262.57	6 805.24	5.22 %
Aides financières	621 969.23	232 623.49	389 345.74	
Impôts, taxes et versements assimilés	6 129.83	5 385.82	744.01	13.81 %
Salaires et traitements	117 246.59	114 434.31	2 812.28	2.46 %
Charges sociales	44 595.74	45 671.05	(1 075.31)	-2.35 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 707.55	13 646.94	(6 939.39)	-50.85 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	36 209.87	26 906.41	9 303.46	34.58 %
CHARGES D'EXPLOITATION	970 400.08	569 661.26	400 738.82	70.35 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(160 851.11)	167 379.46	(328 230.57)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 999.60	718.83	1 280.77	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 999.60	718.83	1 280.77	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 999.60	718.83	1 280.77	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(158 851.51)	168 098.29	(326 949.80)	
Sur opérations de gestion	600.00	700.00	(100.00)	-14.29 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	600.00	700.00	(100.00)	-14.29 %
Sur opérations de gestion	547.37	168.21	379.16	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	547.37	168.21	379.16	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	52.63	531.79	(479.16)	-90.10 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	812 148.57	738 459.55	73 689.02	9.98 %
TOTAL DES CHARGES	970 947.45	569 829.47	401 117.98	70.39 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(158 798.88)	168 630.08	(327 428.96)	
Dons en nature				
Prestations en nature	11 596.65	12 633.01	(1 036.36)	-8.20 %
Bénévolat	9 608.00	7 060.61	2 547.39	36.08 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	21 204.65	19 693.62	1 511.03	7.67 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	11 596.65	12 633.01	(1 036.36)	-8.20 %
Personnel bénévole	9 608.00	7 060.61	2 547.39	36.08 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	21 204.65	19 693.62	1 511.03	7.67 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	3
1.1 OBJET SOCIAL	3
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	4
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	6
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	6
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	6
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	8
3.1.7 <i>Stocks</i>	9
3.1.8 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.9 <i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.10 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.11 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.1.12 <i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	13
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	13
3.2.4 <i>Dettes</i>	13
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	13
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	14
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	17
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	17
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	17
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	17
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	18
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	18
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	19
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	19

4.3.2	Missions sociales.....	20
4.3.3	Frais de recherche de fonds	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	20
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	21
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	21
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	21
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	21
4.4.1	Principes généraux.....	21
4.4.2	Principes de valorisation.....	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	24
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	25
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	29
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	30
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	30
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants : NEANT

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	237 898	716	0	238 614
Immobilisations financières				
Total	237 898	716	0	238 614

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	716	0
→ Informatique : PC PORTABLE	716	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	716	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	187 321	6 708		194 029
Amort.Immobilisations financières				
Total	187 321	6 708	0	194 029

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	45 210	45 210	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	5 373	5 373	
Total	50 582	50 582	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	236 695	
Livrets et comptes épargne	444 362	2 000
Comptes à terme		
Total	681 058	2 000

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→	411	
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
→ LEGS A RECEVOIR DU BN	4 800	32 958
→ DONS A RECEVOIR DU BN	38 513	59 290
→ PRELEVEMENTS A RECEVOIR	1 897	
→		
→		
→		
Disponibilités	681 057	776 884
Total	726 678	869 132

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CCA ASSURANCES MULTIRISQUES	1029,9	1 011
CCA CHARGES LOCATIVES 1T23	75	623
CCA LA POSTE ENVELOPPES TIMBRES	4 268	3 520
...		
...		
Total	5 373	5 154

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	254 006								254 006	
→ Fonds de réserve générale	245 099				168 630	168 630			413 729	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	57 918								57 918	
Excédent ou déficit de l'exercice	168 630				168 630	168 630	158 799	158 799	-158 799	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	725 654	0	0	0	337 260	337 260	158 799	158 799	566 854	158 799

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

NEANT

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	33 376		7 911	25 465
→				
Total	33 376	0	7 911	25 465

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 024	63 024		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	27 235	27 235		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	113 931	113 931		
Produits constatés d'avance		0		
Total	0	0	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 161	1 737
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 161	1 737
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	13 410	13 976
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 677	4 005
→ Caisse de retraite	4 121	5 035
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer		
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 054	4 782
→ Prélèvement à la source	559	154
Total	14 571	15 713

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	0	0
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	113 931	88 178
Programme Carte d'identité des tumeurs		15 000
Subvention Cancer Adolescent		12 762
Subvention nationale projets chercheurs		60 300
Notes de frais à régler		116
Videodrop CBM	32 000	
Matériel Fusion image CHRO	50 000	
Matériels Activité Physique Adapté CHRO	2 931	
Bourse CBM	29 000	
Total	113 931	88 178

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU LOIRET		Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	792 163,82	787 776,44	381 045,43	365 553,93		
1.1 Réalisées en France	792 163,82	787 776,44	381 045,43	365 553,93		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	214 503,16	210 115,78	179 297,43	163 805,93		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	577 660,66	577 660,66	201 748,00	201 748,00		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	99 373,62	98 573,62	99 732,83	99 732,83		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	99 373,62	98 573,62	99 732,83	99 732,83		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	79 410,01	73 268,01	81 973,21	75 924,00		
3.1 Frais d'information et de communication	12 326,94	12 326,94	10 912,29	10 912,29		
3.2 Frais de fonctionnement	59 333,02	53 691,02	63 821,64	57 940,64		
3.3 Autres charges	7 750,05	7 250,05	7 239,28	7 071,07		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			7 078,00	7 078,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	970 947,45	959 618,07	569 829,47	548 288,76		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-158 798,88		168 630,08			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 241,40	2 241,40	2 043,00	2 043,00
Réalisées en France	2 241,40	2 241,40	2 043,00	2 043,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 420,00	6 420,00	4 843,71	4 843,71
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 543,25	12 543,25	12 806,91	12 806,91
TOTAL	21 204,65	21 204,65	19 693,62	19 693,62

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU LOIRET		Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-756 709,78	-756 709,78	-716 387,05	-716 387,05		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-28 984,00	-28 984,00	-31 992,00	-31 992,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-468 061,48	-468 061,48	-498 152,55	-498 152,55		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-259 664,30	-259 664,30	-186 242,50	-186 242,50		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-41 900,79		-16 191,50			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises	-1 684,00		-491,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-39 612,93		-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-603,86		-700,00			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-5 627,00		-5 881,00			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-7 911,00	-7 911,00				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	-812 148,57	-764 620,78	-738 459,55	-716 387,05		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-21 204,65	-21 204,65	-19 693,62	-19 693,62
Bénévolat	-9 608,00	-9 608,00	-7 060,61	-7 060,61
Prestations en nature	-11 596,65	-11 596,65	-12 633,01	-12 633,01
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-21 204,65	-21 204,65	-19 693,62	-19 693,62



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Ventes (abonnement au magazine vivre)	290	385
→ Parrainages	1 684	492
→ Produits activités annexes		75
→ ...		
Total	1 974	952

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	4 155	5 215
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
→ Produits exceptionnels	600	700
Total	4 755	5 915

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie en fonction du nombre d'heures travaillées par salariée et vacataire. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 8 décembre 2016.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	945		2 416	3 361
Assurance	311		794	1 105
Electricité et eau	1 454		2 125	3 579
Téléphone	638	638	1 300	2 576
Affranchissement		5 576	17	5 593
Autres (à préciser)				0
Total	3 348	6 214	6 652	16 214

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	35 660	33 832
Actions d'information, de prévention et de dépistage	70 104	70 527
Actions de formation		
Actions de recherche	6 747	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	14 173	13 551
Frais de fonctionnement (dont communication)	35 158	42 195
Total	161 842	160 105

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	107 589	84 714
Actions d'information, prévention, dépistage	85 891	82 986
Actions de formation	361	269
Actions de recherche	19 579	10 251
Actions autres	1 083	1 076
Total	214 503	179 296
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	89 091	8 986
Actions d'information, prévention, dépistage	230	
Actions de formation		
Actions de recherche	488 340	192 762
Actions autres		
Total	577 661	201 748

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	12 327	10 912
Frais de gestion :	43 453	49 353
Impôts et taxes	6 130	5 320
Cotisation statutaire	9 750	9 148
Autresq	7 750	7 239
...		
...		
Total	79 410	81 972

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	9 608	7 060
Prestation	Tarif négocié	11 597	12 633
Autres (à préciser)			
Total		21 205	19 693

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

0

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMPTE D'UN CREDIT	MEMBRES D'ORGANISATIONS				MEMBRES SOCIAUX (membres d'associations agréées et France)				MEMBRES D'ORGANISATIONS				FRAIS DE RECHERCHE FONDS RESEAUX				FRAIS DE FONCTIONNEMENT				TOTALS														
	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence	Actes de présence				
31/12/2021	107 290,55	55 840,55	1 062,54	1 062,54	5 940,41	20,00	488 242,42	48 927,19	1 956,54	2 922,24	3 382,55	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54
31/12/2022	107 290,55	55 840,55	1 062,54	1 062,54	5 940,41	20,00	488 242,42	48 927,19	1 956,54	2 922,24	3 382,55	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54	11 236,24	6 048,52	6 120,00	3 792,54	54,00	6 792,54
TOTAL	214 581,10	111 681,10	2 125,08	2 125,08	11 880,82	40,00	976 484,84	97 854,38	3 913,08	5 844,48	6 765,10	22 472,48	12 096,74	12 240,00	7 585,08	108,00	13 585,08	22 472,48	12 096,74	12 240,00	7 585,08	108,00	13 585,08	22 472,48	12 096,74	12 240,00	7 585,08	108,00	13 585,08	22 472,48	12 096,74	12 240,00	7 585,08	108,00	13 585,08

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	2 241	0	3 796	11 597	11 597
Personnel bénévole	2 241	0	3 796	3 571	9 608
TOTAL	2 241	0	3 796	15 168	21 205

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 706
Total	4 706

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Retour chèque secours	600
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	600
Charges exceptionnelles	
→ chèque secours	500
→ abandon déplacement	47
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	547

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Détails

EMPLOIS PAR DESTINATION CER

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

TOTAL GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	787 776,44	365 553,93
1.1 Réalisées en France	787 776,44	365 553,93
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	210 115,78	163 805,93
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé	107 589,15	69 714,36
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	81 503,57	82 494,99
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	361,13	269,06
Actions de société et politique de santé	1 083,38	1 076,26
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	19 578,55	10 251,26
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	577 660,66	201 748,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	89 090,60	8 986,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	229,80	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	488 340,26	192 762,00
<i>Programmes nationaux</i>	388 340,26	127 762,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	100 000,00	65 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	98 573,62	99 732,83
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	98 573,62	99 732,83
Frais d'appel de dons	64 898,77	62 732,80
Frais d'appel des legs	1 916,90	2 048,90
Frais traitements des dons	29 252,20	28 831,29
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	2 505,75	6 119,84
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 268,01	75 924,00
3.1 Frais d'information et de communication	12 326,94	10 912,29
Frais d'information et de communication externe	12 326,94	10 912,29
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement	53 691,02	57 940,64
Frais de gestion	37 810,80	43 472,29
Formation administrative		
Impôts et taxes	6 129,83	5 320,17
Cotisation statutaire 10%	9 750,39	9 148,18
3.3 Autres charges	7 250,05	7 071,07
Charges financières	542,50	502,13
Dotations aux amortissements	6 707,55	6 568,94
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	959 618,07	541 210,76
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 078,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		168 098,29
TOTAL	959 618,07	716 387,05

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 241,40	2 043,00
<i>Réalisées en France</i>	2 241,40	2 043,00
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 420,00	4 843,71
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 543,25	12 806,91
TOTAL	21 204,65	19 693,62

	045 - COMITÉ DU LOIRET	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-756 709,78	-716 387,05
1.1 Cotisations sans contrepartie		-28 984,00	-31 992,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-468 061,48	-498 152,55
Dons manuels non affectés		-462 829,99	-465 555,15
Dons manuels affectés		-5 231,49	-14 097,40
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-18 500,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-259 664,30	-186 242,50
Manifestations		-1 154,00	-75,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-4 445,10	-5 600,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 999,60	-718,83
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-252 065,60	-179 848,67
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-7 911,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-764 620,78	-716 387,05
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-194 997,29	
TOTAL		-959 618,07	-716 387,05
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		673 753,59	508 446,62
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-194 997,29	168 098,29
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-2 652,72	447,38
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		476 103,58	676 992,29
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-21 204,65	-19 693,62
Bénévolat		-9 608,00	-7 060,61
Prestations en nature		-11 596,65	-12 633,01
Dons en nature			
TOTAL		-21 204,65	-19 693,62

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
	Total						

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	13			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	228	0,139	3 796
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	4	96	0,058	1 594
Organisation de manifestations	4	37	0,022	614
Communication, démarches auprès des médias	21	126	0,077	2 092
Ventes au profit du CD	3	6	0,004	100
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	2	32	0,019	532
Autres.	11	53	0,032	880
Total	64	578	0,351	9 606

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	5 044	3
Total	5	5 044	3

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	366
6257 - Réceptions	Restauration	112
6261 - FRAIS POSTAUX	...	12
6063 - Equipements	...	71
6068 - autres matieres et fournitures	...	35
	Total	596

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 623** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

LIGUE CONTRE LE CANCER DU LOIRET

SIEGE SOCIAL : 44 Avenue Dauphine

45100 ORLEANS

* * * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de

l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

9

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Orléans, le 28 mars 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT



V.DOLIGE
Associé